



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 4908

Texte de la question

M Pierre Garmendia appelle l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur le probleme du statut des chefs de district du service des lignes de France Telecom. Les interesses qui n'ont ni statut ni cadre souhaitent que soit reconnue leur fonction et officialisee leur qualite de cadre. En effet, voyant la promotion d'autres categories, ces 208 chefs de district s'interrogent sur les griefs de la direction des telecommunications parait nourrir a leur encontre. Face a cette situation, il lui demande quelle mesure il lui semble possible de prendre pour y remedier.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est malheureusement exact que les concours speciaux organises ces dernieres annees n'ont pas permis la promotion en categorie A de tous les chefs de district. Il convient neanmoins de rappeler que ces fonctionnaires peuvent postuler sur la liste annuelle d'aptitude pour l'acces au grade d'inspecteur, dont un sixieme du recrutement est reserve a cette voie. En tout etat de cause, le cas des chefs de district reste suivi avec attention.

Données clés

Auteur : [M. Garmendia Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4908

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1988, page 3084